



13 juin 2025

Rencontre régionale Terres en Villes

Projet Alimentaire Territorial d'Amiens Métropole

LE PAT D'AMIENS MÉTROPOLE

Rappel de la démarche

Déc. 2018

Renouvellement du Protocole-cadre de l'agriculture périurbaine

Début 2018

Lancement de la démarche

Mai 2019

Concertation et co-construction du plan d'actions

Dossier mis sur pause de fin 2019 à fin 2020



Mars 2021

Elaboration d'une stratégie territoriale et proposition d'un plan d'actions



Nov. 2021

PAT labellisé de niveau 1 (pour 3 ans)



Nov. 2024

PAT labellisé de niveau 2 (pour 5 ans)

Réalisation de 5 études :

**Diagnostic Agricole*

**Enquête Consommateurs 2022/2023*

**Etude sur la structuration du circuit agricole et alimentaire*

**Etude sur l'état d'approvisionnement local de la restauration coll.*

**Etude foncière sur les Hortillonnages et l'Île Sainte-Aragone*

LE PLAN D' ACTIONS DU PAT D' AMIENS MÉTROPOLE



CONSOMMER MIEUX !

Agir pour la santé du plus grand nombre en favorisant une alimentation de qualité et de proximité

- 1 Faire de l'alimentation durable et au goût une priorité
- 2 Développer une alimentation plaisante, diversifiée, saine et durable dans la restauration collective et commerciale
- 3 Poursuivre les actions de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire
- 4 Rendre accessible aux publics sensibles une alimentation durable, de qualité et favorable à la santé
- 5 Faciliter l'accès aux produits locaux, durables et de qualité par les consommateurs



PRODUIRE MIEUX ET PLUS DIVERSIFIÉ !

Tendre vers un territoire nourricier et protégeant notre environnement

- 6 Faciliter l'installation, le maintien et le développement des exploitations agricoles
- 7 Offrir des formations adaptées aux enjeux de l'agriculture de demain
- 8 Soutenir la diversification des productions agricoles du territoire
- 9 Structurer la transformation et la logistique des filières agricoles de proximité
- 10 Encourager la transition des exploitations vers des pratiques plus vertueuses pour une meilleure santé de notre environnement



MANGER LOCAL, LA RECETTE IDÉALE !

Promouvoir une alimentation saine, locale, durable et de qualité

- 11 Promouvoir le «Bien manger» local auprès du grand public
- 12 Communiquer sur le Projet Alimentaire Territorial d'Amiens Métropole
- 13 Amplifier l'impact du PAT dans les réseaux territoriaux et professionnels

ENJEU 2— PRODUIRE MIEUX ET PLUS DIVERSIFIÉ !

Objectif 6 : Faciliter l'installation, le maintien, le développement des exploitations agricoles

DISPOSER D'UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DU SYSTÈME ALIMENTAIRE ET AGRICOLE

- **GT « Foncier »** tous les 2/3 mois
- Création d'un **Observatoire Agricole d'Amiens Métropole** sur SIG (données de l'AUAP, du SEA, du Service Transition Ecologique)
- **Renouvellement de la convention d'intervention foncière avec la SAFER 2025-2030** (veille foncière sur zones N et A, constitution réserves foncières compensatoires)
- Réalisation d'une **Etude transmissions (pilotée par CA80)**
- Création d'un **Guide des aides et accompagnements à destination du monde agricole**
- **GT « Agriculteurs » #1 le 13/05/2025** : 20 agriculteurs présents de tous horizons (dont 7 porteurs de projets). Présentation des actions des partenaires sous format speed-dating.
- **Atelier compensation agricole Pôle Jules Verne**



AUAP +

Service Eau et Assainissement



ENJEU 2— PRODUIRE MIEUX ET PLUS DIVERSIFIÉ !

Objectif 6 : Faciliter l'installation, le maintien et le développement des exploitations agricoles

MAINTIEN ET DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE, EN PARTICULIER DANS LES HORTILLONNAGES



AUAP +

Service Transition écologique

➤ Objectifs :

- Accompagner les transmissions et les installations (=Suites de l'étude foncière)
- **Assurer de bonnes conditions de mise en location** pour les nouveaux porteurs de projet (gestion des parcelles, besoins en passerelles etc.)
- **Reconquérir les surfaces agricoles potentielles** : poursuite de la veille foncière (via Vigifoncier et acquisition à l'amiable)
- **Garantir l'occupation des parcelles libres** (en priorité, propriétés collectivité)

➤ Actions :

- 2024 : **Attribution des parcelles libérées** par René NOWAK (7000m²) : installation « Le Jardin d'Eddo » (Alexis Lefevre) ; confortement d'installation « Mattadito » (Didier Vautour)
- 2025 : **Attribution de parcelles acquises voie de préemption** à Rivery (5596 m²)
- 2025 : **Acc. transmission exploitation « Hortillon de Lune »** (2.5 ha dont ½ propriété Amiens Métropole)
- 2025 : **Travail sur une nouvelle charte « produits des Hortillonnages** et d'Amiens Métropole

ENJEU 2— PRODUIRE MIEUX ET PLUS DIVERSIFIÉ !

Objectif 6 : Faciliter l'installation, le maintien et le développement des exploitations agricoles

MAINTIEN ET DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE, EN DEHORS DES HORTILLONNAGES



La Ceinture Verte

PROJET CEINTURE VERTE

- Groupe coopératif créé en 2020, qui s'associe aux collectivités **pour installer des agriculteurs sur des fermes maraichères équipées**, dans des secteurs proches des villes.
- Appui technique à la production et à la vente en contrepartie d'une cotisation mensuelle.
- Maraîchers indépendants tout en étant intégrés à l'actionnariat et à la gouvernance des Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC) de leur territoire



PERSPECTIVES 2025 :

- 12 mai 2025 : **Visite Ceinture Verte Le Havre Métropole**
- Juin 2025 : **Création de la SCIC Ceinture Verte Amiens Métropole en vue de créer 2 fermes maraichères (soit 4 ha)**
- Automne/Hiver 2025 : **Lancement des études de faisabilité**

Ferme type sur 2ha :

1500m² de serres
1,5 ha de terres irriguées
1 Unité de Travail Humain
(à terme pour 2 à 2.5 UTH)
CA moyen : 50-60 000€/ an

ENJEU 2 – PRODUIRE MIEUX ET PLUS DIVERSIFIÉ !

Objectif 10 : Encourager la transition des exploitations vers des pratiques plus vertueuses pour une meilleure santé de notre environnement

S'appuyer sur les démarches déjà existantes PCAET (CLIM'AGRI), TETE



***Stratégie 2050 (validée en mars 2020 par les élus du PMGA) : objectif de 20% de bio en 2050 pour atteindre l'objectif de neutralité carbone** (extension des durées de pâturage, agriculture et élevage biologique, développement des circuits courts) pour retrouver de la valeur ajoutée sur le territoire).



***Plan d'actions (21 actions) élaboré avec la Chambre d'Agriculture.**

PERSPECTIVES 2025 :

- **Evaluation du PCAET** par le Pôle Métropolitain du Grand Amiénois
- **Programme « Territoire Engagé Transition Écologique »** d'Amiens Métropole (déclinaison opérationnelle du PCAET) : réalisation du Plan Air, développement de la filière bois-énergie à HPE
- **GT #1 « Transition Agroécologique »** le 07/02/2025 avec l'ensemble des services et partenaires
- **GT #2 « Transition Agroécologique »** à réunir à la rentrée 2025 avec des sujets à développer :
 - ***Mise en place d'aides de la collectivité**
 - ***Développement des Cultures à Bas Niveau d'Intrant (CBNI)**, par exemple le lin et le chanvre bio
 - ***Maintien de la filière élevage** : faire un état des lieux de la filière sur le territoire avec la CA80
 - ***Energie** : faire un schéma directeur multi-énergie (Sce Transition écologique d'AM avec CA80)



ENJEU 2— PRODUIRE MIEUX ET PLUS DIVERSIFIÉ !

Objectif 10 : Encourager la transition des exploitations vers des pratiques plus vertueuses pour une meilleure santé de notre environnement

AIDAB 2024 :

APPEL A INITIATIVE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE, en priorité dans les Aires d'Alimentation et de Captages d'Amiens Métropole

Projet de développement de l'AB sur Amiens Métropole, dans le but de préserver la ressource en eau avec un plan d'actions en 4 axes :

1. Favoriser l'**augmentation des conversions** vers l'AB
2. Agir **sur le foncier** pour développer ou conforter l'AB
3. Sensibiliser à la **qualité dans la restauration collective** (voir obj. 2)
4. Développer les surfaces agricoles en favorisant l'**installation et la transmission en AB**

Exemple d'actions 2024 :

- *Formations sur l'installation en AB, les rotations des cultures et les équipements en AB*
- *Module « Imaginer les possibles avec les étudiants » du Paraclet : scénarios de transmission d'exploitation dont un en AB*

PERSPECTIVES AIDAB 2025 :

Ajout d'un 5^e axe sur la pédagogie :

- Sensibiliser à la préservation de la ressource en eau et de la bio

L'AB représente 1,4% de la SAU d'Amiens Métropole

(nettement inférieur au 10,4% de la SAU de la France, 2,7% en HDF)



• BIO EN HAUTS-DE-FRANCE •

ENJEU 2— PRODUIRE MIEUX ET PLUS DIVERSIFIÉ !

Objectif 10 : Encourager la transition des exploitations vers des pratiques plus vertueuses pour une meilleure santé de notre environnement



Service Eau et Assainissement

PRESERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

Actions 2024 :

- Etudes préalable à la contractualisation d'un **Contrat d'Amélioration de la Ressource en Eau avec l'Agence de l'Eau Artois Picardie (AEAP)** pour diminuer les pressions sur la ressource en eau.
 - Diagnostic : **2,3% de SAU en AB** dans l'AAC soit 60ha (sur 3 exploitations)
 - Elaboration d'un **plan d'actions concerté** en 4 axes : 1/ Limiter l'érosion; 2/Augmenter les surfaces en Cultures à Bas Niveau d'Impact (CBNI) ; 3/ Maintenir les prairies ; 4/ Réduire le lessivage des produits phytosanitaires et de nitrates
 - **Objectif : 4% de SAU en AB** dans l'AAC



La diffusion des produits phytosanitaires dans les milieux



Qu'est-ce qu'un Pesticide ?

Les pesticides, également appelés **produits phytosanitaires**, sont des produits toxiques destinés à détruire ou freiner la croissance des mauvaises herbes (herbicides), des champignons (fongicides) ou des insectes (insecticides).

Source : extrait de l'exposition « Eau et Agriculture » de Bio en HDF

PERSPECTIVES 2025 :

- **Signature du CARE sur l'AAC de Victorine Autier avec l'AEAP et les agriculteurs**
- **Travail marché diagnostic agricole** : pour mettre en œuvre le plan d'actions de l'AAC Victorine Autier et étendre le diagnostic sur l'AAC Basse Vallée de la Selle, état des lieux sur l'élevage sur les deux AAC
- **Projet de convention avec l'AEAP et la SAFER pour pouvoir préempter au nom de la préservation de la ressource de l'eau.**
- **Rencontre NORIAP** : événements techniques (reconception de système de cultures avec Bio en HDF).

ENJEU 2 – PRODUIRE MIEUX ET PLUS DIVERSIFIE !

Objectif 10 : Encourager la transition des exploitations vers des pratiques plus vertueuses pour une meilleure santé de notre environnement

FILIERE BOIS-ENERGIE



Service Transition Ecologique
et Energie

Objectifs :

- « Autonomie énergétique » d'Amiens Métropole : un réseau de chaleur pour le **déploiement des énergies renouvelables** (9 sites de production = 64% d'EnR) et **une nouvelle technologie sur le dernier site qui permettra de gagner en flexibilité au niveau du combustible grâce à la pyrogazéification** (copeaux de bois, déchets verts...).
- **Actions 2024 :**
Etude Filière bois énergie (prestataire CEDEN, 18 mois sur 2024-2025)
- **Préservation et valorisation des chemins communaux, en aidant les communes à les entretenir (réalisation de plans de gestion) et à les replanter.** 250km de chemins ruraux.



PERSPECTIVES 2025 :

- COPIL phases 1 et 2 & 3 en juillet ; COPIL phase 4 en septembre.
- Atelier dédié aux haies champêtres à destination des agriculteurs



Merci de votre attention !
Temps d'échange